

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Conseil d'administration (CA)

Séance du 6 mars 2025

Le Conseil d'administration a approuvé :

- ❑ Le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 6 février 2025
- ❑ Le compte financier 2024 (Avignon Université et Fondation universitaire)
- ❑ La suppression d'un poste de professeur agrégé au sein de l'Institut CPSN en discipline allemand (CER LEA) pour la rentrée 2025-2026
- ❑ La convention de coopération entre Avignon Université et le lycée La Salle (Avignon) dans le cadre de la licence professionnelle « Systèmes Numériques et Données des Objets Connectés » (SNDOC) au titre de l'année universitaire 2024-2025
- ❑ L'accord-cadre de coopération internationale entre Avignon Université et University of Central Lancashire (UCLan) - Royaume-Uni
- ❑ L'actualisation du règlement du programme de bourses d'excellence « Mistral »
- ❑ La création du Diplôme Universitaire (DU) « Préparation à la licence professionnelle - Métiers de l'informatique » à compter de l'année universitaire 2024-2025
- ❑ La création des maquettes d'enseignement à compter de l'année universitaire 2025-2026 : Licence professionnelle mention « Techniques du son et de l'image » (ICPSN)
- ❑ La création des maquettes d'enseignement à compter de l'année universitaire 2025-2026 : Master mention « Création numérique » (ICPSN)
- ❑ La création des maquettes d'enseignement à compter de l'année universitaire 2025-2026 : Master mention « Politiques publiques » parcours-type « Gouvernance de l'action sociale » 2ème année (ICPSN)
- ❑ La création des maquettes d'enseignement à compter de l'année universitaire 2025-2026 : Master mention « Politiques publiques » parcours-type « Management des organisations par l'analyse du travail » (ICPSN)
- ❑ La création des maquettes d'enseignement à compter de l'année universitaire 2025-2026 : Licence professionnelle mention « Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels » (CERI)

Le Conseil d'administration a été informé :

- ❑ De la politique de déplacements professionnels d'Avignon Université
- ❑ De l'arrêté du Président portant interdiction d'accès aux locaux de l'établissement
- ❑ De la liste des contrats de recherche signés en 2024 dans le cadre de la délégation de pouvoir accordée par le CA au Président

À noter : l'ensemble des documents sera consultable sur la plateforme e-Doc de l'Université dans la rubrique Gouvernance – Conseil d'administration.

Le Président d'Avignon Université

Georges LINARÈS

Signature calligraphique

Georges Linares

le 11/03/2025 17:26:44 +01:00



CAMPUS HANNAH ARENDT

74 rue Louis Pasteur

84 000 Avignon

+ 33 (0)4 90 16 28 85

vice-president-ca@univ-avignon.fr